

had been withdrawn and rejected, he therefore ruled against the request of the representative of Turkey for a vote on the resolution as a whole.

Mr. SARPER (Turkey) asked, in view of the Chairman's ruling, that the record should indicate that the paragraph had not been voted upon because it had been withdrawn by the USSR representative. The fact of its withdrawal was an important addition to the record requested by the USSR representative.

Mr. VYSHINSKY (Union of Soviet Socialist Republics) restated his understanding of what had happened. The Polish delegation had submitted its amendment, which had been designed to replace the first part of the USSR resolution. The USSR delegation had accepted that amendment. Accordingly paragraph 1 had not been voted upon. If that was so, then he wished the fact recorded.

The CHAIRMAN repeated his ruling that paragraph 1 had been withdrawn and rejected. There would have been a vote on the whole if the Committee had not agreed that the first paragraph of the USSR proposal had been rejected together with all the other paragraphs.

Mr. SARPER (Turkey) reserved the right to raise the question at a plenary meeting of the Assembly.

The meeting rose at 2.25 p.m.

EIGHTY-SEVENTH MEETING

*Held at Lake Success, New York, on Tuesday,
28 October 1947, at 11 a.m.*

Chairman: Mr. J. BECH (Luxembourg).

34. Consideration of suggestions to the countries concerned with the Peace Treaty with Italy (document A/379)

Mr. MUNIZ (Brazil), on a point of order, moved that consideration of the question of the peace treaty with Italy should be postponed.

The Committee decided to place this item at the end of the agenda, and to proceed to deal with the problem of the independence of Korea.

35. Discussion on the problem of the independence of Korea (documents A/C.1/195 and A/C.1/218)

Mr. DULLES (United States of America) stated that, although the Japanese had evacuated Korea, the Korean people did not yet enjoy independent government.

He referred to the Cairo Declaration of December 1943 and the Potsdam Declaration of July

M. Austin. Étant donné que le premier paragraphe a été retiré et repoussé, le Président décide, contrairement à la demande du représentant de la Turquie, de ne pas mettre aux voix l'ensemble de la résolution.

M. SARPER (Turquie) demande, étant donné la décision du Président, que le procès-verbal mentionne que le premier paragraphe n'a pas été mis aux voix parce qu'il a été retiré par le représentant de l'URSS. Ce retrait représente une addition importante à l'inscription au procès-verbal demandée par le représentant de l'URSS.

M. VYCHINSKY (Union des Républiques socialistes soviétiques) répète sa version de ce qui s'est produit: la délégation de la Pologne a soumis son amendement, qui était destiné à remplacer la première partie de la résolution de l'URSS. La délégation de l'URSS a accepté l'amendement. En conséquence, le paragraphe 1 n'a pas été mis aux voix. S'il en est bien ainsi, il souhaite que le fait soit consigné au procès-verbal.

Le PRÉSIDENT répète sa décision: le paragraphe 1 a été retiré et rejeté. L'ensemble de la proposition aurait été mis aux voix si la Commission n'avait pas décidé que le premier paragraphe de la proposition de l'URSS était rejeté ainsi que tous les autres paragraphes.

M. SARPER (Turquie) se réserve de soulever la question à une séance plénière de l'Assemblée.

La séance est levée à 14 h. 25.

QUATRE-VINGT-SEPTIÈME SÉANCE

*Tenue à Lake Success, New-York,
le mardi 28 octobre 1947, à 11 heures.*

Président: M. J. BECH (Luxembourg).

34. Examen des suggestions formulées à l'intention des États intéressés au Traité de Paix avec l'Italie (document A/379)

M. MUNIZ (Brésil) présente une motion d'ordre tendant à remettre à plus tard l'examen de la question du traité de paix avec l'Italie.

La Commission décide de faire figurer ce point à la fin de l'ordre du jour, et d'aborder maintenant la question de l'indépendance de la Corée.

35. Discussion sur la question de l'indépendance de la Corée (documents A/C.1/195 et A/C.1/218)

M. DULLES (États-Unis d'Amérique) déclare que le peuple coréen n'a pas encore de gouvernement autonome, bien que les troupes japonaises aient évacué la Corée.

Il rappelle les déclarations faites au Caire en décembre 1943 et à Potsdam en juillet 1945,

1945 which provided that Korea was to become a free and independent State.

The United States had never intended that the thirty-eighth degree north latitude, which divided the American and Soviet zones of occupation, should become a permanent barrier splitting Korea into separate economic, political and administrative zones.

The United States had endeavoured, in vain, to re-establish normal relations between the two zones. There had been several stages in those efforts.

During the first stage, after the surrender of the Japanese troops, the various Allied military commanders had tried to establish economic and political unity in Korea.

The second stage had begun at the Conference of Foreign Ministers held in Moscow in December 1945, where it had been decided to set up a provisional democratic government in Korea, to develop the country on the basis of democratic principles and to eliminate as soon as possible the disastrous consequences of the Japanese occupation. A Joint Soviet-American Commission had been established with instructions, in concert with the democratic parties and social organizations, to prepare plans for the formation of a provisional government. It had been agreed that Korea should become a Trust Territory administered by the four Powers, for a period of four years from the date of the establishment of the provisional government, with a view to improving the political, economic and social conditions of the Korean people. The Moscow Agreement had also provided for administrative and economic co-ordination between the two occupation zones.

The third stage had been the preliminary conference between the military commanders of the two zones lasting from 16 January to 5 February 1946. The results achieved at that conference had been negligible, as the Soviet commander had wished to keep the two zones separate from the military, economic and administrative points of view.

The fourth stage had been the session of the Joint Soviet-American Commission, which had held twenty-four meetings between 20 March and 6 May 1946. It had not been possible to reach any agreement, because the USSR delegation had declared that, in forming a provisional Korean government, it would not consult those political parties or social organizations which had opposed the principle of trusteeship.

A new stage had been reached on 6 May 1946, when negotiations had begun between the commanders-in-chief of the American and Soviet occupation troops. The new efforts had failed, and negotiations had been resumed on a Government level, which had enabled divergent points of view to be somewhat reconciled and had prepared the way for the Joint Commission which had met again between 21 May and 18 October 1947. Thirty-eight groups representing the Popular Front in Northern Korea, and 422 groups representing all shades of political opinion, including the Popular Front of Southern Korea, had been invited to attend the Joint Commission in a consultative capacity. The USSR delegation, however, had reverted to its former attitude: it had denied the right to attend to any group which

spécifiant que la Corée deviendrait un État libre et indépendant.

Les États-Unis n'ont jamais eu l'intention de faire du 38° parallèle de latitude nord, ligne de séparation entre les zones d'occupation américaine et soviétique, une barrière permanente divisant la Corée en zones séparées aux points de vue économique, politique et administratif.

Les États-Unis se sont efforcés, sans succès, de rétablir des relations normales entre les deux zones. Ces efforts se sont répartis en plusieurs phases.

Au cours de la première phase, après la reddition des troupes japonaises, les divers commandants militaires alliés essayèrent d'établir une unité économique et politique en Corée.

La deuxième phase débuta à la Conférence des Ministres des Affaires étrangères réunis à Moscou en décembre 1945, Conférence qui décida de créer un gouvernement provisoire démocratique en Corée, de développer le pays sur la base de principes démocratiques et de supprimer au plus tôt les conséquences désastreuses de l'occupation japonaise. Une Commission mixte américano-soviétique fut créée et chargée, en consultation avec les partis démocratiques et les organisations sociales, de préparer des plans pour la formation d'un gouvernement provisoire. Il fut admis que la Corée serait mise sous un Régime de tutelle des quatre Puissances pendant quatre ans à dater de la création du gouvernement provisoire, afin d'améliorer les conditions politiques, économiques et sociales du peuple coréen. L'Accord de Moscou prévoyait également une coordination administrative et économique entre les deux zones d'occupation.

La troisième phase fut la Conférence préliminaire entre les commandants militaires des deux zones, du 16 janvier au 5 février 1946. Les résultats obtenus à cette conférence furent minimes, le commandant soviétique désirant maintenir la séparation entre les deux zones aux points de vue militaire, économique et administratif.

La quatrième phase fut celle de la réunion de la Commission mixte américano-soviétique qui tint vingt-quatre séances du 20 mars au 6 mai 1946. Aucun accord ne put intervenir, la délégation de l'URSS ayant déclaré que, pour former un gouvernement provisoire coréen, elle ne consulterait pas les partis politiques ou les organisations sociales qui s'étaient opposées au principe de la tutelle.

Une nouvelle phase de négociations commença après le 6 mai 1946 entre les commandants en chef des troupes d'occupation américaines et soviétiques. Ces nouveaux efforts échouèrent et les négociations furent reprises de Gouvernement à Gouvernement. Celles-ci permirent de rapprocher tant soit peu les vues divergentes et préparèrent la voie à la Commission mixte qui se réunit à nouveau du 21 mai au 18 octobre 1947. Trente-huit groupes représentant le front populaire, en Corée du Nord, et 422 groupes représentant toutes les opinions politiques, y compris le front populaire, de la Corée du Sud, furent invités à participer à titre consultatif à la Commission mixte. Mais la délégation de l'URSS reprit sa position antérieure. Elle refusa le droit de participation à tout groupe qui était opposé au Régime de

had opposed the trusteeship system. The United States delegation had been unable to share that point of view, which would have prevented a liberated people from expressing its wishes on the formation of its government. In order to avoid further delays, the United States Secretary of State, on 26 August 1947, had suggested to the Minister for Foreign Affairs of the USSR that the four signatory Powers to the Moscow Agreement should reconsider the question. That suggestion had not been accepted by the USSR.

In those circumstances, the United States of America had proposed on 17 September 1947 that the problem of Korean independence should be placed on the agenda of the General Assembly.

On 26 September, nine days after the United States representative had announced his intention of requesting that the Korean question should be placed on the General Assembly's agenda, the USSR delegation had proposed in the Joint Commission that the Soviet and American troops should be withdrawn simultaneously and the trusteeship system dropped. The United States Government had replied that the withdrawal of troops had to be considered as part of the general problem of the establishment of an independent government for the whole of Korea. Moreover, since the two Governments had for two years been unable to reach agreement and the USSR Government had refused to take part in a four-power conference, the United States Government had announced that the problem of Korea would still be submitted to the General Assembly.

The United States was anxious to withdraw its troops from Korea, but withdrawal must be subsequent to the establishment of machinery for effecting the transition from the present state of affairs to the formation of a single government representing the Korean people.

The object of the United States resolution was not to record past errors but to look to the future. If adopted, it would enable the Korean people to elect a stable government with due regard to the obligations undertaken by the great Powers under the Moscow agreement. The resolution provided for elections in the respective zones of Korea and the constitution of national security forces before the withdrawal of the troops of occupation.

The implementation of that resolution should be supervised by a "United Nations Temporary Commission" instructed to report to the General Assembly. The United States Government felt that elections should be held very soon, if possible before 31 March 1948, and that the number of persons elected should be in proportion to the population represented by them. Finally, the United States proposed the election of a Korean National Assembly, the formation by that Assembly of a National Government for the two zones, the assumption by that Government of the functions of the commanders of the two zones and the withdrawal of the occupying forces, all those steps being taken under the supervision of the United Nations.

Mr. GROMYKO (Union of Soviet Socialist Republics) said that the USSR delegation had pointed

tutelle. La délégation des États-Unis ne put partager ce point de vue qui aurait empêché un peuple libéré de s'exprimer sur la formation de son Gouvernement. Afin d'éviter de nouveaux retards, le Secrétaire d'État des États-Unis proposa, le 26 août 1947, au Ministre des Affaires étrangères de l'URSS que les quatre Puissances signataires de l'Accord de Moscou réexaminent la question. Cette proposition ne fut pas acceptée par l'URSS.

C'est dans ces conditions que les États-Unis ont proposé le 17 septembre 1947 que la question de l'indépendance de la Corée fût inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée générale.

Le 26 septembre, neuf jours après que le représentant des États-Unis eut annoncé son intention de demander l'inscription de la question coréenne à l'ordre du jour de l'Assemblée générale, la délégation de l'URSS proposa à la Commission mixte le retrait simultané des troupes soviétiques et américaines ainsi que l'abandon du système de tutelle. Le Gouvernement des États-Unis répondit que le retrait des troupes devait être intégré dans le problème général de la création d'un Gouvernement indépendant pour toute la Corée. De plus, étant donné que les deux Gouvernements n'avaient pu s'entendre depuis deux ans et que le Gouvernement de l'URSS avait refusé de participer à une conférence quadripartite, les États-Unis déclarèrent que le problème coréen resterait soumis à l'Assemblée générale.

Les États-Unis sont désireux de retirer leurs troupes de Corée, mais ce retrait doit être effectué après qu'on aura institué un mécanisme qui permettra d'assurer la transition entre l'état de fait actuel et la formation d'un gouvernement unique représentant le peuple coréen.

Commentant la résolution présentée par les États-Unis, M. Dulles fait observer qu'elle n'a pas pour but d'enregistrer les erreurs du passé, mais qu'elle n'envisage que l'avenir. Son adoption permettrait au peuple coréen de choisir un gouvernement stable, tout en tenant compte des obligations assumées par les grandes Puissances aux termes de l'Accord de Moscou. La résolution prévoit des élections dans chacune des zones de la Corée et la constitution de forces nationales de sécurité préalablement au retrait des troupes d'occupation.

La mise en application de cette résolution devrait être contrôlée par une « commission temporaire des Nations Unies » qui ferait rapport à l'Assemblée générale. Le Gouvernement des États-Unis estime que les élections devraient avoir lieu rapidement — si possible avant le 31 mars 1948 —, le nombre des élus étant en proportion avec la population qu'ils représentent. En résumé, les États-Unis proposent l'élection d'une Assemblée nationale coréenne, la création par cette Assemblée d'un Gouvernement national coréen pour les deux zones, la reprise par ce Gouvernement des fonctions des commandants des zones Sud et Nord et le retrait des forces d'occupation, toutes ces mesures étant contrôlées par l'Organisation des Nations Unies.

M. GROMYKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) rappelle que la délégation de l'URSS

out to the General Assembly that the problem of Korea did not come within the competence of the United Nations, but ought to be decided by the States concerned. However, since the question had been placed on the Assembly's agenda, the USSR delegation, whilst maintaining its point of view, would put forward its own proposals. The Moscow Agreement referred to by the United States representative was at the root of the problem of Korea. The Joint Soviet-American Commission's purpose had been to seek the co-operation of Korean political parties and social organizations with a view to the establishment of a provisional government.

That Commission had failed to reach any results in 1946 because the United States Government had had no intention of coming to terms on the basis of the agreement. When negotiations had been resumed in the Joint Commission in May 1946, the USSR delegation had proposed to consider statements from Korean political parties and social organizations, and to consult with them with a view to deciding which were to be admitted by the Commission. The United States had refused to abide by the Moscow Agreements in the selection of the political parties and social organizations entitled to be heard.

Then, on 5 August 1947, the USSR delegation had proposed the establishment of a Korean Constituent Assembly, consisting of representatives of political parties and social organizations, so that Korea might establish a provisional government. That proposal had likewise been rejected by the United States.

Lastly, on 17 September, the USSR delegation had once again tried to reach agreement with the United States by submitting a compromise proposal based on the Moscow decisions. That offer had gone unanswered by the United States.

Hence, although the United States was trying to blame the USSR for the breakdown of negotiations, it was clearly established that it was the United States which had prevented the creation of a democratic Korean Government as provided for by the Moscow agreement.

Finally, with a view to the early formation of a democratic and independent Government in Korea, the USSR delegation had proposed the withdrawal of troops from Korea early in 1948.

Although the USSR delegation thought that the United States proposal to submit the problem of Korea to consideration by the United Nations was unjustified, yet, since the General Assembly had placed the item on its agenda, his delegation was submitting to the Committee a proposal providing for the withdrawal of troops early in 1948 and for the establishment of a Korean National Government.

In the opinion of the USSR delegation, Korea could not establish its Government freely until after the complete withdrawal of foreign troops.

That was why the USSR delegation proposed that its draft resolution should be considered

a indiqué à l'Assemblée générale que la question de la Corée n'était pas de la compétence de l'Organisation des Nations Unies mais devait être décidée par les États intéressés. Toutefois, étant donné que la question a été mise à l'ordre du jour de l'Assemblée générale, la délégation de l'URSS, tout en maintenant son point de vue, formulera ses propres propositions. Le représentant de l'URSS rappelle que l'Accord de Moscou auquel a fait allusion le représentant des États-Unis est à la base de la question coréenne. La Commission mixte américano-soviétique eut pour mission de rechercher la coopération des partis politiques et des organisations sociales coréennes afin d'envisager la création d'un gouvernement provisoire.

Aucun résultat n'a pu être obtenu par cette Commission en 1946, parce que le Gouvernement des États-Unis n'avait pas l'intention de parvenir à un accord qui eût été fondé sur la convention. Lorsque, au mois de mai de cette année, les pourparlers ont repris au sein de la Commission mixte, la délégation de l'URSS a proposé de procéder à l'examen des déclarations reçues des partis et des organisations sociales de Corée et d'avoir des conversations avec eux pour déterminer ceux qui seraient admis par la Commission. Les États-Unis ont refusé de tenir compte des Accords de Moscou dans le choix des partis et des organisations sociales admis à être entendus.

La délégation de l'URSS a proposé alors, le 5 août 1947, de constituer une Assemblée constituante coréenne, composée des représentants des partis et des organisations sociales, afin que la Corée puisse établir un Gouvernement provisoire. Cette proposition a été également écartée par les États-Unis.

Enfin, le 17 septembre, la délégation de l'URSS a essayé à nouveau d'obtenir un accord des États-Unis, en présentant une proposition de conciliation, sur la base des décisions de Moscou. Cette offre est restée sans réponse de la part des États-Unis.

Ainsi, quoique les États-Unis essayent d'imputer à l'URSS l'échec des négociations, il est clairement établi que ce sont les États-Unis qui ont rendu impossible la constitution d'un Gouvernement démocratique coréen, tel qu'il avait été prévu par l'Accord de Moscou.

Afin de hâter la formation d'un Gouvernement coréen démocratique et indépendant, la délégation de l'URSS a proposé finalement que les troupes soient retirées de Corée au début de 1948.

Quoique la délégation de l'URSS considère que la proposition des États-Unis de soumettre la question coréenne à l'examen des Nations Unies ne se justifie pas, elle présente à la Première Commission une proposition visant au retrait des troupes au début de 1948 et à la création d'un Gouvernement national coréen, puisque l'Assemblée générale a mis cette question à son ordre du jour.

Dans l'esprit de la délégation de l'URSS, la Corée ne peut établir librement son Gouvernement qu'après l'évacuation complète des troupes étrangères.

C'est pourquoi la délégation de l'URSS propose que le projet de résolution qu'elle présente soit

by the General Assembly before the United States proposal.

Finally, the USSR delegation proposed that elected representatives of Korea, excluding persons nominated by the foreign military authorities, should be heard by the Committee and by the General Assembly. The Korean question would thus be examined in an objective manner.

Mr. EVATT (Australia) pointed out in the first place that the Korean question concerned all the States that were to participate in the peace treaty with Japan, since Japan would maintain her sovereignty over Korea until the peace treaty was concluded.

He then recalled the important part played by Australia in the war against Japan from Pearl Harbor to the surrender, and also its present contribution to the occupation of Japan.

He had already pointed out that Article 107 of the Charter did not preclude examination of the question by the United Nations, since the General Assembly had the necessary competence to recommend if not to carry out measures. Since the Allied Powers had been unable to conclude the peace treaties speedily, it devolved on the United Nations to deal with the question. Nevertheless, such questions should be brought before the General Assembly only as a last resort, since its function was, not to intervene in the preparation of the peace treaties, but to see that peace was maintained once the treaties had been signed.

The best way to solve the Korean problem would be by agreement between the United States and the USSR and, to judge from the tone of the speeches by Mr. Gromyko and Mr. Dulles, that possibility was not altogether excluded. If, however, those conversations either did not take place or failed, the Australian delegation would support in principle the United States proposal, it being understood that the problem of Korea could not be separated from that of the peace with Japan. As the Peace Conference with Japan was likely to take a fairly long time, it would be better to set up a special commission in which the Powers which had contributed to the victory over Japan would take part. In general, the problem of the independence of Korea was intimately connected with that of restoring settled conditions in Asia and the South Pacific.

As regards simultaneous withdrawal of the Soviet and American troops, there was no magic power in that formula, and it might well be asked whether an immediate withdrawal of the troops would automatically permit free expression of the will of the people or whether, on the contrary, it might lead to disorder.

Mr. LANGE (Poland) pointed out the difference between the problem of maintaining peace and that of liquidating the heritage of war. The former came within the competence of the United Nations, whereas the latter should be dealt

examined par l'Assemblée générale avant la proposition de États-Unis.

Enfin, la délégation de l'URSS propose que des représentants élus de la Corée, à l'exclusion de personnalités nommées par les autorités militaires étrangères, puissent être entendus par la Commission et par l'Assemblée. De cette façon, la question coréenne serait examinée d'une façon objective.

M. EVATT (Australie) fait remarquer tout d'abord que la question coréenne intéresse tous les États qui participeront au traité de paix avec le Japon, puisque, jusqu'à la conclusion du traité de paix, le Japon maintiendra sa souveraineté sur la Corée.

Il rappelle ensuite la participation importante de l'Australie dans la guerre contre le Japon, depuis Pearl Harbor jusqu'à la reddition, ainsi que la contribution présente de l'Australie à l'occupation du Japon.

Il fait observer, en outre, qu'il a déjà indiqué que l'Article 107 de la Charte ne s'opposait pas à ce que cette question fût examinée par les Nations Unies, l'Assemblée générale ayant la compétence voulue pour recommander sinon pour prendre des mesures d'exécution. Puisque les traités de paix n'ont pu être conclus rapidement par les Puissances alliées, c'est aux Nations Unies qu'il incombe de s'occuper de la question. Toutefois, l'Assemblée générale ne devrait être saisie qu'en dernier ressort, car sa fonction n'est pas d'intervenir dans l'élaboration des traités de paix, mais de veiller au maintien de la paix, une fois ces traités conclus.

La meilleure voie à suivre pour résoudre la question coréenne serait un accord entre les États-Unis et l'URSS et, à en juger par le ton des discours prononcés par MM. Gromyko et Dulles, toute possibilité n'est pas exclue. Toutefois si ces conversations n'avaient pas lieu ou venaient à échouer, la délégation de l'Australie appuierait en principe la proposition des États-Unis, étant entendu que la solution à donner au problème de la Corée ne peut être séparée de celle de la paix avec le Japon. Comme la Conférence de la Paix avec le Japon risque de prendre un temps assez long, il vaudrait mieux recourir à la constitution d'une commission spéciale à laquelle participeraient les Puissances qui ont contribué à la victoire contre le Japon. D'une manière générale, le problème de l'indépendance de la Corée est intimement lié à celui du rétablissement de conditions stables en Asie et dans le Sud du Pacifique.

En ce qui concerne l'évacuation simultanée des troupes soviétiques et américaines, M. Evatt souligne que cette formule n'a pas de pouvoir magique et qu'on peut se demander à juste titre si un retrait immédiat des troupes permettrait automatiquement la libre expression de la volonté du peuple ou si, au contraire, il risquerait de conduire au désordre.

M. LANGE (Pologne) fait observer la différence existant entre le problème du maintien de la paix et celui de la liquidation des conséquences de la guerre. Le premier rentre dans la compétence des Nations Unies, tandis que le deuxième

with by other means, such as peace conferences, councils of Foreign Ministers, etc.

If the Commission nevertheless decided to examine the Korean question, he would take part in the discussion. The present disagreement should be settled by direct conversations between the United States and the USSR, the freely elected representatives of Korea being given the opportunity of expressing their views. It was essential that the Korean representatives should be genuine spokesmen of the Korean nation, and not just nominees of other Powers.

In conclusion, Mr. Lange supported the USSR proposal for the simultaneous withdrawal of the American and Soviet troops at the beginning of 1948, as it was obvious that there could be no solution to the advantage of Korea if the people their unable to decide were future freely.

Mr. Koo (China) stated that China was deeply concerned in the fate of Korea, which was a highway from the USSR to the northern provinces of China, and was only separated from Japan by the Korea Strait. Owing to its strategic importance, that country had become, since the end of the nineteenth century, a pawn in the game of power politics carried on by Japan and Tsarist Russia to the detriment of northern China. The Chinese Government had always insisted that the independence of Korea should be re-established as soon as possible. The Cairo Conference of 1943 had proclaimed that principle, which had been confirmed at the Potsdam Conference, in which the USSR had participated. It had also been incorporated, in December 1945, in the Moscow Agreement, in which the United States, the USSR, the United Kingdom and China had taken part.

Under the Moscow Agreement, the responsibility of bringing about the independence of Korea rested on a Joint Commission of the United States and the USSR. In view of the absence of any tangible results from that Commission, China had, in April 1947, sent notes to the Foreign Ministers in Washington, Moscow and London, requesting the convening of a conference of the signatory Powers to the Moscow Agreement. That proposal had been accepted by the United States but rejected by the USSR, and up to the present the Chinese Government did not know the reason for the latter's refusal.

In view of the failure of those endeavours, the only way that remained open was recourse to the United Nations. China was in favour of any method that would help to achieve the common aim, which was the independence of Korea.

Mr. Koo agreed in principle with the USSR proposal for simultaneous withdrawal of the occupation troops; but before proceeding to carry out that withdrawal it would be advisable to take certain preliminary measures, namely, the establishment of a democratic provisional government and the adoption of arrangements for the maintenance of order and security. Withdrawal

doit être traité par d'autres moyens, tels que conférences de paix, conférences de ministres des Affaires étrangères, etc.

Le représentant de la Pologne déclare que, si la Commission décidait néanmoins d'examiner la question coréenne, il prendrait part à la discussion. Le désaccord actuel devrait être résolu par la voie de conversations directes entre les États-Unis et l'URSS, en réservant à des représentants librement élus de la Corée la possibilité d'exprimer leurs vucs au cours de ces conversations. Il est essentiel que ces représentants coréens soient des porte-parole réels de la nation coréenne et non des délégués nommés par d'autres Puissances.

En concluant, M. Lange appuie la proposition de l'URSS visant au retrait simultané des troupes américaines et soviétiques au début de 1948, car il est évident qu'aucune solution favorable à la Corée ne peut intervenir si le peuple ne peut décider librement de son destin.

M. Koo (Chine) déclare que le sort de la Corée intéresse la Chine au plus haut degré. Il attire l'attention sur le fait que ce pays constitue pour l'URSS une grande voie d'accès vers les provinces septentrionales de la Chine et n'est séparé du Japon que par le détroit de Corée. En raison de son importance stratégique, ce pays est devenu, depuis la fin du dix-neuvième siècle, un pion sur l'échiquier de la politique de puissance poursuivie à la fois par le Japon et la Russie tsariste au détriment de la Chine du Nord. M. Koo rappelle que le Gouvernement chinois a toujours insisté pour que l'indépendance de la Corée soit rétablie dans le plus bref délai. La Conférence du Caire de 1943 proclama ce principe, qui a été confirmé à la Conférence de Potsdam à laquelle l'URSS a participé. Il a été incorporé également, en décembre 1945, dans l'Accord de Moscou, auquel les États-Unis, l'URSS, le Royaume-Uni et la Chine ont été parties.

En vertu de l'Accord de Moscou, la responsabilité de réaliser l'indépendance de la Corée reposait sur la Commission mixte des États-Unis et de l'URSS. Vu l'absence de résultats tangibles de la part de cette Commission, la Chine a envoyé, en avril 1947, des notes aux Ministres des Affaires étrangères de Washington, de Moscou et de Londres, demandant la convocation d'une conférence des Puissances signataires de l'Accord de Moscou. Cette proposition fut acceptée par les États-Unis mais rejetée par l'URSS et, jusqu'à présent, le Gouvernement chinois ignore la raison de ce rejet.

Étant donné l'échec de ces tentatives, la seule voie qui reste ouverte est le recours à l'Organisation des Nations Unies. La Chine est favorable à toute méthode qui permettrait d'atteindre le but commun, qui est l'indépendance de la Corée.

Le représentant de la Chine marque son accord de principe sur la proposition de retrait simultané des troupes d'occupation formulée par l'URSS. Avant de procéder à cette évacuation, il conviendrait cependant d'adopter des mesures préliminaires, c'est-à-dire l'établissement d'un Gouvernement provisoire démocratique et l'adoption de mesures destinées à maintenir l'ordre et la

of the occupation troops should not give rise to anarchy and imminent danger of civil war. The date and the conditions of withdrawal should be carefully determined after consultation among the four signatory Powers to the Moscow Agreement.

It had been alleged that the United Nations was not competent to deal with the Korean question. All difficulties involved in applying a multilateral agreement ought normally to be settled by the parties thereto in accordance with the procedure therein prescribed. In the present case, two of the four Powers had been negotiating for more than eighteen months without reaching any agreement. In the circumstances, every avenue ought to be explored that might lead to a solution, and, if necessary, recourse should be had to the United Nations.

It had also been argued that the problem should be dealt with in the peace treaty with Japan and should not be studied by the United Nations. It should be noted, in that connexion, that Korea was not an enemy country, but, on the contrary, a victim of Japanese aggression. Moreover, the date for the discussion and conclusion of the Peace Treaty with Japan was still a long way ahead, and Korean independence could not wait indefinitely. The Moscow Agreement had set a time limit of five years, but the Korean people wanted their independence at the earliest possible date.

Mr. Koo supported the suggestion of the Polish and USSR delegations that representatives of the Korean people should be invited to take part in the present debates.

Mr. MANUILSKY (Ukrainian Soviet Socialist Republic) pointed out that questions connected with the conclusion of the peace treaties and all those arising out of their subsequent execution did not fall within the competence of the United Nations, as had been decided at San Francisco. Mr. Evatt's proposals made confusion worse confounded when he asked that Australia, as a partner in the struggle with Japan, should be one of the Powers studying those questions, and further suggested that the Korean problem should be discussed at the Peace Conference for Japan. Even before the substance of the question had been considered, Mr. Evatt was already contemplating the membership of an Assembly committee and suggesting that it should include all the Powers which had taken part in the war against Japan.

All that demonstrated the complexity of the questions involved in the Korean problem. In such circumstances, the most reasonable solution would be to adopt the USSR resolution for the withdrawal of the occupying forces. That was both a prerequisite for and the best guarantee of Korean independence. Mr. Evatt felt, however, that such a radical step as the withdrawal of troops was not always desirable; on the other hand, plebiscites in the past had proved that the presence of foreign troops prevented the free election of governments.

sécurité. Il ne faut pas que le retrait des troupes d'occupation engendre l'anarchie et provoque un danger imminent de guerre civile. La date et les conditions du retrait des troupes devraient être déterminées avec soin après consultation entre les quatre Puissances signataires de l'Accord de Moscou.

On a prétendu que l'Organisation des Nations Unies n'était pas compétente pour connaître de la question coréenne. Normalement, toutes les difficultés d'application d'un accord multilatéral devraient être résolues par les parties à ce traité, selon la procédure qu'il prévoit. Dans le cas actuel, deux des quatre Puissances sont en négociation depuis plus d'un an et demi et ne sont parvenues à aucun accord. Dans ces conditions, on devrait s'efforcer de rechercher tous les moyens qui permettraient de résoudre le problème et, au besoin, recourir à l'aide de l'Organisation.

On a également soutenu que cette question devait faire l'objet du traité de paix avec le Japon et qu'elle ne devrait pas être étudiée par l'Organisation des Nations Unies. Il faut remarquer, à cet égard, que la Corée n'était pas un pays ennemi mais, au contraire, une victime de l'agression japonaise. D'autre part, la date à laquelle le traité de paix avec le Japon sera discuté et conclu est encore reculée. On ne peut cependant attendre indéfiniment avant de réaliser l'indépendance de la Corée. L'Accord de Moscou avait prévu un délai maximum de cinq ans, mais le peuple coréen réclame son indépendance dans le plus bref délai.

M. Koo déclare, en concluant, qu'il appuie la suggestion des délégations de la Pologne et de l'URSS selon laquelle des représentants du peuple coréen devraient être invités à participer aux discussions actuelles.

M. MANUILSKY (République socialiste soviétique d'Ukraine) souligne que les questions liées à la conclusion des traités de paix et toutes celles qui découleraient de l'exécution desdits traités ne sont pas de la compétence des Nations Unies, ainsi qu'il en a été décidé à San-Francisco. Les propositions faites par M. Evatt rendent encore plus compliquée une situation déjà difficile: il demande, en effet, la participation de l'Australie au nombre des Puissances devant examiner ces questions, étant donné que son pays a participé à la lutte contre le Japon. Il propose, en outre, que la question coréenne soit discutée au cours de la Conférence de la paix avec le Japon. Il envisage déjà la composition d'une commission de l'Assemblée alors que le fond de la question n'a pas encore été examiné et suggère que cette commission comprenne toutes les Puissances qui ont pris part à la guerre contre le Japon.

Tout cela montre à quel point sont complexes les questions soulevées par le problème coréen. Dans ces conditions, la solution la plus raisonnable serait d'adopter la résolution de l'URSS tendant au retrait des troupes d'occupation. C'est là une condition préalable et la meilleure garantie de l'indépendance de la Corée. Toutefois, M. Evatt est d'avis que ce moyen radical du retrait des troupes n'est pas toujours souhaitable. Mais l'expérience des plébiscites passés n'établit-elle pas que la présence de troupes étrangères ne permet pas au peuple d'élire librement son Gouvernement ?

As to Mr. Koo's proposal for the establishment of a provisional Government and the holding of elections while foreign troops were still in the country, it was well to recall the case of Egypt. In 1884, the United Kingdom had agreed to maintain its troops on Egyptian soil for a very short period; they were still there, and the Security Council was at the present moment dealing with the question of their withdrawal.

Both the Yalta Conference and the Charter set forth the principle that foreign troops should be evacuated from the territory of any people called upon to decide the future form of its government. The USSR proposal was therefore the most reasonable and the most far-reaching and ought to be discussed first.

It was equally important that Korean representatives should be invited to take part in the debates. The Korean people was not a minor in need of a guardian. It should be given an opportunity of being heard. Moreover, the election of its representatives would have to be entirely free. The mass arrests which had taken place in South Korea in June 1947 and the dissolution of democratic organizations were a warning; there would have to be guarantees to ensure that the delegates of Southern Korea really represented the Korean people. Those events should be compared with the elections which had been held in North Korea, and in which 99 per cent of the population had voted in favour of the proclamation of Korean independence and the establishment of a national front.

The meeting rose at 1.20 p.m.

EIGHTY-EIGHTH MEETING

*Held at Lake Success, New York, on Tuesday,
28 October 1947, at 3 p.m.*

Chairman: Mr. J. BECH (Luxembourg).

36. Continuation of the discussion on the problem of the independence of Korea (documents A/C.1/195 and A/C.1/218)

Mr. POPOVIC (Yugoslavia) stated that he thought that the Committee had reached the point where the Chairman should take the initiative with regard to the pending proposal for the removal from the agenda of the problem of the independence of Korea.

The best way of settling the problem of Korea in the interest of the Korean people was through the Joint Soviet-American Commission. His delegation therefore wholeheartedly supported the proposal for removal of the item from the agenda. He took it that that was also the essence of the observations made by the representative of Australia. That procedure would avoid a delay of one year in the settlement of the Korean question, which would result from

Quant à la proposition de M. Koo visant à l'établissement d'un Gouvernement provisoire et à la tenue d'élections qui auraient lieu en présence de troupes étrangères, il convient de rappeler l'exemple de l'Égypte. En 1884, le Royaume-Uni avait pris l'engagement de ne maintenir ses troupes sur le sol égyptien que pour une durée très brève; elles y sont encore actuellement et le Conseil de sécurité est maintenant saisi de la question du retrait de ces troupes.

La Conférence de Yalta ainsi que la Charte énoncent le principe selon lequel les troupes étrangères doivent être évacuées du territoire d'un peuple appelé à décider de la forme future de son gouvernement. C'est pourquoi la proposition de l'URSS est la plus raisonnable et la plus radicale, et elle doit être discutée en premier lieu.

Il est non moins important que les représentants de la Corée soient invités à participer aux discussions. Le peuple coréen n'est pas un peuple mineur et n'a besoin d'aucun tuteur. On doit lui donner la possibilité de faire entendre sa propre voix. Encore faut-il que ses représentants soient élus en toute liberté. Les arrestations massives qui ont eu lieu dans le Sud de la Corée en juin 1947 et la dissolution des organisations démocratiques constituent un avertissement; il faut s'entourer de garanties afin d'être assuré que les délégués du Sud de la Corée représentent vraiment le peuple coréen. Il convient de comparer ces événements aux élections qui se sont tenues dans le Nord de la Corée et où 99 pour 100 de la population ont voté en faveur de la proclamation de l'indépendance de la Corée et de la création d'un front national.

La séance est levée à 13 h. 20.

QUATRE-VINGT-HUITIÈME SÉANCE

*Tenue à Lake Success, New-York,
le mardi 28 octobre 1947, à 15 heures.*

Président: M. J. BECH (Luxembourg).

36. Suite de la discussion sur la question de l'indépendance de la Corée (documents A/C.1/195 et A/C.1/218)

M. POPOVITCH (Yougoslavie) estime que la Commission en est arrivée au point où il appartient au Président de prendre l'initiative à l'égard de la proposition à l'étude, qui tend à retirer de l'ordre du jour la question de l'indépendance de la Corée.

Le meilleur moyen de résoudre le problème de la Corée dans l'intérêt du peuple coréen est d'en charger la Commission mixte américano-soviétique. C'est pour cette raison que la délégation de la Yougoslavie appuie sans réserve la proposition qui tend à retirer ce point de l'ordre du jour. Il croit comprendre que c'est aussi à cette manière de voir que se ramènent, au fond, les observations formulées par le représentant de l'Australie. En agissant de la sorte, on éviterait